

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Obtenir la capacité professionnelle des intermédiaires en opérations de banques et services de paiement (IOBSP) – Complémentaire
- Cette formation est exigée par l'ORIAS ou par l'employeur depuis le 23 mars 2019 si l'IOBSP détient sa capacité professionnelle par expérience (1 an sur les 3 dernières années)
- Certification inscrite au Répertoire Spécifique (RS 5755)

COMPETENCES VISEES

Le programme correspond à la formation complémentaire IOBSP 40 heures (Arrêté du 20 mars 2019 portant modification de l'arrêté du 9 juin 2016 portant approbation des programmes de formation des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement).

- Maîtriser la réglementation IOBSP
- Maîtriser les fondamentaux du crédit immobilier
- Connaître le crédit à la consommation et la réglementation liée à la prévention du surendettement
- Maîtriser le regroupement de crédits

PUBLIC CONCERNE

Les IOBSP devant compléter leur expérience professionnelle par le livret complémentaire IOBSP 40 heures.

PRÉ-REQUIS

- **Pas de pré-requis de diplôme**
- **Pré-requis d'expérience** : justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum au cours des 3 dernières années dans des fonctions liées à la réalisation d'opérations de banque ou de services de paiement, précédant leur inscription à l'Orias ou leur entrée en fonction chez leur nouvel employeur
- **Pré-requis technique** : disposer d'un accès internet et d'un terminal informatique (ordinateur, tablette, smartphone)

MOYENS ET MODALITES D'ÉVALUATION

- Tout au long du parcours, les exercices, cas pratiques, mises en situation et QCM d'ancrage permettent au stagiaire de se situer au regard des exigences attendues
- Livret et attestation de Formation complémentaire "IOBSP 40h" délivrés après le passage du test final, sous condition d'obtention d'un score de 70% minimum.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Plateforme e-learning
- Cours théoriques et démonstratifs
- Méthodes pédagogiques interactives : slides, vidéos, exercices et cas pratiques
- Etudes de cas avec corrigés
- Synthèse téléchargeable à la fin de chaque module
- QCM intermédiaires d'ancrage pour s'entraîner avant l'examen
- QCM d'ancrage et évaluation finale

DUREE ET COÛT

Durée : **40 heures**

- Inscriptions à transmettre à contact@ifib.fr
- Entrée en formation possible toute l'année : dates définies en accord avec le stagiaire
- Accès à l'information, étude des besoins et adaptation pour les personnes en situation de handicap : contactez-nous sur contact@ifib.fr ou au 01.30.59.24.16

MODULES 40 HEURES

1 - MODULE M01 RÈGLEMENTATION 12 HEURES

Cadre juridique de l'intermédiation
L'environnement bancaire
Comprendre les modes de distribution
Comprendre le périmètre d'externalisation
Les autorités de contrôle et organismes en relations avec l'activité des IOBSP
L'ACPR et la protection de la clientèle
Zoom sur la DCI
Les acteurs du secteur assurance
Les partenaires des banques
L'environnement de l'IOBSP
Condition d'exercice de l'IOBSP
Les opérations réalisables par intermédiaires
La conformité dans la protection des emprunteurs
Sensibilisation à la Lutte anti-blanchiment et au financement du terrorisme
La lutte anti-corruption
Conflits d'intérêts
RGPD
Synthèse

2 - MODULE M02 CREDIT IMMOBILIER 14 HEURES

Les lois qui régissent les crédits immobiliers
Les acteurs du marché immobilier
Le marché de l'immobilier et son actualité
La solvabilité de l'emprunteur
Etude du projet immobilier et de sa solvabilité
Les modes d'acquisition d'un bien immobilier
Les prêts réglementés
Le PTZ 2021
Le plan de financement et les prêts libres
Savoir rédiger une note de synthèse
Les garanties de l'assurance emprunteur
Le changement d'assurance
Information et conseil en assurance
Actualité de l'assurance emprunteur
Synthèse : marché français de l'assurance emprunteur
Synthèse du module
Etudes de cas (4 heures)

3 - MODULE M03 LOI LAGARDE 2 HEURES

La loi Lagarde et le surendettement
La loi Lagarde et le crédit conso

4 - MODULE M04 CREDIT A LA CONSOMMATION ET TRESORERIE 5 HEURES

L'environnement juridique du crédit de trésorerie et à la conso et son évolution
Les caractéristiques d'un crédit conso
La notion d'endettement responsable
Informé, offrir un contrat de crédit
La préparation d'un dossier de crédit conso
L'analyse et le montage d'un dossier de crédit conso
Synthèse

5 - MODULE M05 REGROUPEMENT DE CREDITS 7 HEURES

Loi Scrivener 1 et 2
L'environnement du regroupement de crédit
Le regroupement de crédits de A à Z
Les nouveaux produits financiers
Le regroupement de crédit (RAC)
Cas pratiques : analyse de 2 dossiers de regroupement de crédits (4 heures par cas pratique)
Synthèse

QUIZ FINAL

QCM à réaliser en 1h30
En cas de score inférieur à 70%, un 2^{ème} passage est organisé après les révisions nécessaires